

Le vendredi 23 mars 1962, le général Charles de Gaulle, président de la République française, écrit à son premier ministre, Michel Debré, une brève missive :

Mon cher premier ministre,

Tout doit être fait sur-le-champ pour briser et châtier l'action criminelle des bandes terroristes d'Alger et d'Oran. Pour cela, j'ai, sachez-le, entièrement confiance dans le gouvernement, dans le haut commissaire de la République et dans les forces de l'ordre. Veuillez le dire aux intéressés.

Bien cordialement,

Charles de Gaulle.

Autrement dit, il ne s'agit plus, pour l'armée, de combattre les terroristes du F.L.N. ou les katibas de l'A.L.N. Pour Christian Fouchet, haut commissaire en Algérie, comme pour le général Ailleret, commandant supérieur, les seuls terroristes désormais sont les membres de l'O.A.S. et leur support naturel, la quasi-totalité des pieds-noirs.

L'agonie de l'Algérie française va commencer avec le siège de Bab-el-Oued et la fusillade de la rue d'Isly pour se terminer par la tuerie du 5 juillet dans les rues d'Oran. Mais, pendant quatre ans, celui qui avait lancé l'appel du 18 juin 1940 pour « l'honneur et la patrie », le chef de la France libre, l'homme « providentiel » du 13 mai 1958, n'avait cessé, dans ses appels au pays, d'affirmer : « Il n'y a dans toute l'Algérie que des Français à part entière... Vive l'Algérie française!... La France est ici pour toujours... Vive Oran, ville que j'aime et que je salue, bonne terre française!... Cela en est fini du Dien Bien Phu diplomatique... Le F.L.N. va mourir et l'Algérie sera définitivement française... Le F.L.N. veut l'indépendance, c'est à dire la sécession, mais cette solution n'est pas viable pour l'Algérie. Il y a ici plus d'un million de Français de souche européenne et des musulmans qui veulent rester avec la France... L'Algérie a besoin de la France... La France doit rester en Algérie... Les gens du F.L.N. voudraient que je leur passe la main en Algérie. Cela, je ne le ferai jamais. De mon vivant, jamais le drapeau vert et blanc ne flottera sur l'Algérie... »

Comment les populations françaises d'Algérie auraient elles pu ne pas croire à ces serments? Cependant, en France, au printemps de 1962, ces promesses solennelles sont oubliées et, au contraire, ce sont les « gens du couteau au vestiaire » qui deviennent les interlocuteurs et les signataires des accords d'Évian.

Désormais, les « terroristes » à châtier d'une manière exemplaire sont les pieds noirs victimes d'une responsabilité collective. Cette politique gouvernementale va faire basculer l'ensemble de la population européenne dans le camp de l'O.A.S., ce qui provoquera le ratissage et le bouclage systématique des quartiers populaires. Pour l'armée et la gendarmerie mobile, l'ennemi n'est plus à la Casbah, il est à Bab-el-Oued, ce quartier d'Alger la Blanche qui votait toujours « rouge ».

Il en sera de même à Oran, où l'Organisation armée secrète a réussi à contrôler l'ensemble de la communauté européenne qui compte 220 000 âmes. Depuis le début de 1962, la capitale de l'Ouest algérien n'a plus d'égale. Le dernier inspecteur général de l'administration en mission extraordinaire, Andrieu, ayant quitté son poste dans des conditions alors mal connues, le gouvernement ne lui a jamais désigné de successeur. Le maire, Fouques-Duparc, a abandonné sa ville depuis longtemps. Les pouvoirs civils sont concentrés dans les mains du préfet de police, Denizot, qui a dû évacuer sa « forteresse » de la place Kléber où il ne se sent plus en sécurité, pour installer son P.C. dans les casemates inexpugnables de la base de Mers el Kébir. Ses adjoints siègent dans les bâtiments de la vieille préfecture, dans les bas quartiers, devenue un camp retranché où même les officiers supérieurs qui s'y rendent en mission officielle sont souvent fouillés « à corps » par les C.R.S. avant d'être admis dans les bureaux. Car, à plusieurs reprises, le plastic a fait sauter les bureaux de la préfecture de police. Avec quelles complicités? La même question se pose pour les attentats perpétrés à l'intérieur du Château Neuf, siège du corps d'armée, auquel les employés civils n'ont plus accès depuis longtemps.

Pourtant les autorités civiles et militaires disposent de nombreuses forces pour le maintien de l'ordre. Zouaves, artilleurs, fantassins de marine montent la garde à la lisière des quartiers européen, israélite et musulman, à l'abri de leurs réseaux barbelés. Les C.R.S. effectuent des patrouilles, contrôlent le siège des administrations, surveillent les abords des établissements scolaires. Les « barbouzes », qui n'ont pas d'« existence officielle » élisent pour quartier général une classe de solfège du lycée de jeunes filles à Miramar. Mais les gendarmes mobiles comptent dans leurs rangs un certain nombre de pieds-noirs. Il faudra faire venir en renfort des gendarmes de la métropole. Ils deviendront vite odieux au moment des grandes perquisitions au cours desquelles des appartements seront saccagés. Quant à la police d'état, elle est, dans sa grande majorité, aux ordres de l'O.A.S., car son recrutement est local.

C'est dans cette atmosphère de guerre civile et subversive que les Européens, conscients de la volonté de Paris de donner l'Algérie au F.L.N., vont se préparer à faire d'Oran, flanqué de la base navale de Mers el Kébir et des bases aériennes de La Sénia et de Lartigue-Tafaraoui, un réduit qui resterait français. Les résultats du référendum d'avril 1962, la mise en place d'un exécutif provisoire à Rocher Noir, le remplacement progressif des forces françaises par une force locale firent comprendre, même aux plus irréductibles, que tout espoir devait être abandonné.

Mais un dernier carré va rester sur place jusqu'à la dernière heure. Les « desperados » de l'O.A.S. se sont groupés autour du général Gardy.

Cet ancien Saint Cyrien a, en face de lui, le général Katz, sorti du rang, qui s'est juré d'avoir la peau des pieds noirs. Chef de la place d'Oran jusqu'à la proclamation de l'indépendance, il donne la consigne de tirer à vue sur tout Européen qui aurait l'audace de paraître sur une terrasse (un balcon lors d'un bouclage. Une des premières victimes sera la petite Dubiton (dont le père, employé municipal, été tombé sous les balles d'un terroriste du F.L.N.) qui aura les deux jambes sectionnées par une rafale de mitrailleuse la veille de sa première communion.

Désormais, les quais du port comme l'aéroport de La Sénia sont envahis par une foule désespérée qui tente de gagner la France, misérable marée humaine chargée de ballots de linge et de pauvres valises en carton.

Mais le massacre du 5 juillet dans les rues d'Oran va vite aboutir à une tragique diaspora.

Ce matin là, premier jour de l'Algérie nouvelle, sept katibas de l'A.L.N. avaient défilé dans les rues de la ville. Les représentants officiels de la France étaient partis et le G.P.R.A. n'avait pas encore désigné leurs remplaçants. Soudain, une fusillade éclate. Plus tard, les autorités algérienne devront reconnaître qu'elle a été déclenchée par des « éléments irresponsables »

Les blessés sont égorgés

C'est alors qu'une vague de folie part de faubourgs musulmans pour déferler sur les quartiers européens. Hommes, femmes enfants, vieillards sont indistinctement abattus à coups de mitrailleuse ou au couteau. Les blessés sont égorgés jusque sous les yeux des sentinelles françaises qui montent la garde, boulevard Joffre, devant le service social de l'armée. Ces militaires obéissent à la consigne donnée par le général Katz de n'intervenir sous aucun prétexte.

Au lendemain de ce « massacre des innocents », les seules paroles de regret ne seront pas prononcées par un représentant de la France, mais par le nouveau préfet de la wilaya, Saïah Abdelkader, qui donnera l'ordre d'arrêter les meneurs, le fera présenter aux envoyés spéciaux de la presse internationale, avant d'ordonner leur comparution devant un tribunal militaire de l'A.L.N. La plupart des victimes

- - Seront retrouvées pendues aux crochets des abattoirs de la ville.
- - D'autres furent jetées à la décharge publique du Petit-Lac.
- - Leur nombre n'a jamais pu être évalué avec précision

Ce fut alors le grand départ et le début du lamentable exode qui allait éparpiller aux quatre coins du monde près d'un million et demi de Français d'Algérie

Lorsque la grande vague fut étalée, on en compta 1 380 000 en France (dont 17 000 en Corse), 50 000 en Espagne, 12 000 au Canada, 10 000 en Israël, 1 550 en Argentine. Trente mille seulement étaient restés en Algérie, sur cette terre qui les avait vus naître et où ils voulaient mourir.

J'ai rencontré à Philadelphie, aux Etats-Unis, une Française originaire d'Algérie qui avait quitté son pays en 1947 pour épouser un Américain qu'elle avait connu après le débarquement des troupes alliées en Afrique du Nord. Elle était âgée de vingt ans lorsqu'elle avait quitté sa ville natale. Quand le hasard me mit en sa présence, elle était devenue américaine à un point tel qu'elle parlait sa langue maternelle avec l'accent yankee. Elle avait suivi les événements d'Algérie à travers la presse des Etats-Unis, depuis la rébellion du 1er novembre 1954 jusqu'à la proclamation de l'indépendance, le 5 juillet 1962. Mais quand, avec l'émotion que l'on devine, après avoir évoqué le départ en catastrophe de centaines de milliers de ses compatriotes, j'en vins à parler de la difficile intégration des pieds noirs au sein de la communauté française, elle me coupa brusquement la parole pour me demander :

- Les pieds-noirs? Mais qui sont ces « pieds-noirs » ?

Car pour cette Française d'Algérie américanisée, le terme était inconnu. Elle connaissait bien des Indiens établis dans une réserve du nord des Etats-Unis, à la frontière canadienne :

- des Hurons ou des Iroquois, elle ne savait pas très bien que l'on appelle les « Blackfoot », mais elle fut tout étonnée d'apprendre que le mot que je venais de placer dans notre conversation s'appliquait aux rapatriés d'Afrique du Nord.

Il est vrai que le terme n'est que récemment entré d'une manière officielle dans la langue française et après un long cheminement dans la pensée. Au début, il eut peut être un sens péjoratif. Aujourd'hui, il est fièrement revendiqué par ceux qui y ont droit et il figure dans le Petit Larousse accompagné de la définition suivante : *nom masculin (familier), habitant de l'Algérie d'origine européenne; pluriel .pieds-noirs*. Cette définition peut sembler inexacte car les rapatriés de Tunisie et du Maroc sont aussi fiers d'être des Pieds-noirs.

Jusqu'en 1944, les Pieds Noirs sont restés des inconnus pour les Français de la métropole. Il a fallu les débarquements de Normandie et de Provence, la libération de Toulon, Marseille et Lyon par les troupes de De Lattre de Tassigny, l'entrée triomphale dans Paris et Strasbourg de la division Leclerc, pour que la France, libérée de ses chaînes par l'action conjuguée de la 1^{ère} armée et de la 21^e D.B. (composées en majeure partie d'appelés et de volontaires d'Afrique noire et d'Afrique du Nord unis dans un fraternel coude à coude avec d'autres volontaires évadés de France par l'Angleterre ou par l'Espagne), prit subitement conscience qu'il existait, hors de l'hexagone, des centaines de milliers de concitoyens dont la censure de l'occupant lui avait fait ignorer les lauriers cueillis sur les champs de bataille, de Bir Hakeim à Strasbourg en passant par Tunis et le mont Cassin.

Ceux qui eurent la joie de recevoir chez eux les premiers libérateurs enregistrèrent avec surprise les accents d'Oran, de Bône ou de Bab-el-Oued, aussi différents entre eux que ceux du Niçois, du Marseillais ou du Bordelais. Ils apprirent aussi que si deux d'entre eux s'appelaient Durand ou Bertrand, cinq autres répondaient aux noms de Garcia, Fernandez, Lubrano, Martinelli ou Lévy.

Cependant, les journées de joie folle qui suivirent la libération du territoire national furent vite oubliées et, lorsque débuta la guerre d'Algérie, ce pays n'était pour beaucoup de contribuables français qu'« une colonie qui coûtait cher ». Lorsque sonnera, en 1962, l'heure de l'indépendance algérienne, les Pieds - Noirs ne seront, dans l'esprit de certains, que « des fascistes, des terroristes de l'O.A.S. ou de riches colons que leurs comptes en banque mettaient à l'abri du besoin ».

Une race solide

Rares étaient ceux qui, pour y avoir séjourné, savaient que les départements algériens avaient suivi l'évolution de la vie politique de la France. En 1936, Oran s'était déjà donné un député socialiste S.F.I.O. et avait envoyé de nombreux volontaires aux brigades internationales de la République espagnole, tandis que *l'Echo d'Alger*, alors dirigé par Jacques Duroux, membre de la gauche démocratique du Sénat, et *Oran Républicain* appuyaient la politique du Front populaire. Ce sont des réseaux de la France combattante qui, en novembre 1942, avaient préparé le débarquement anglo-américain. Enfin, depuis la fin des hostilités, en 1945, Alger, Oran et d'autres grandes villes s'étaient donné des municipalités de gauche contrôlées par le parti communiste. Le parti socialiste était majoritaire dans la plupart des grandes agglomérations et ses députés, comme les communistes furent nombreux à représenter l'Algérie l'Assemblée nationale.

Il ne faut pas oublier non plus que les pionniers de la conquête, ceux qui s'étaient vu attribuer des parcelles de marais pestilentiels ou de terres à palmiers nains et à jujubiers, avaient été les indésirables de la monarchie de Juillet, les ouvriers des barricades de 1848 et de 1851 (l'ancien député d'Alger, Lagailarde, est un descendant du député Jean-Baptiste-Victor-Alphonse Baudin mort à Paris sur les barricades le 3 décembre 1851); les opposants du second Empire, les déportés de la Commune, les exilés de l'Alsace et de la Loire annexées en 1871. Il est bon de rappeler à ce propos que Napoléon III tint longtemps rigueur à la « colonie » de ses sentiments républicains, voire socialistes, lors du plébiscite de décembre 1851. Alors que la France métropolitaine l'avait plébiscité à 92,5 %, les territoires civils d'Algérie ne lui avaient donné que 50,6 % (dans le Constantinois les *non* l'emportèrent par 55 %). Les abstentionnistes sont nombreux puisqu'ils représentaient 43 % du corps électoral. Dès le coup d'état et devenu empereur, Napoléon III fit de l'Algérie une succursale de la Guyane et de la Nouvelle Calédonie en y envoyant les opposants, notamment ceux des départements du Gers, du Lot et Garonne, de la Nièvre et de l'Yonne. En l'espace de dix ans, des barricades de 1848 à la loi dite de Sécurité générale signée en 1858, 6 258 condamnés furent dirigés sur les pénitenciers militaires de Lambèse et de Douéra ou sur des centres de défrichement.

Ce sont essentiellement les Alsaciens et les Lorrains voulant rester français malgré tout qui créèrent des centres de colonisation en Kabylie et en Oranie, à Renan et à Kléber notamment, tandis qu'à quelques kilomètres plus à l'est des Rhénans du Palatinat s'établissaient à La Stidia.

Des immigrations étrangères devaient aussi contribuer au succès de cette première colonisation : les Espagnols chassés par la misère des provinces levantines et andalouses vinrent s'établir en Oranie dont la capitale avait été espagnole jusqu'au tremblement de terre de 1790, qui obligea la garnison du *presidio* à évacuer la ville et le port forteresse de Mers el Kébir. Ils s'implantèrent surtout dans la région de l'oued Mellah (la rivière salée), où ils créèrent le centre viticole de Rio Salado, ainsi qu'à Saint Denis du Sig et à Perrégaux, où ils développèrent la culture des oranges et des oliviers.

Les Mahonnais et les Majorquins vinrent se fixer dans la Mitidja où leur expérience de l'irrigation permit d'intensifier les cultures maraîchères, notamment les tomates, les aubergines et les piments, qui sont à la base d'un mets typiquement Pied Noir : la « frita » ou « tchatchouca ». Les Maltais et les Siciliens, enfin, furent attirés par la province de Constantine où ils se consacrèrent à l'élevage des caprins et des ovins.

A tous ces éléments méditerranéens, dont les migrations furent commandées par des nécessités économiques et des conditions géographiques bien déterminées, vinrent se mêler d'autres colons « accidentels » comme les anciens soldats de la légion étrangère et de l'armée d'Afrique et les réfugiés de la guerre civile espagnole. De cet amalgame fondu dans le même creuset est née une race solide et courageuse, fière et impulsive qui, en quelques décennies, a donné à la France deux maréchaux de France, un prix Nobel de littérature, des savants, des penseurs, des écrivains, des romanciers, des vedettes de la scène et de nombreux champions sportifs.

Il aura fallu le déplacement massif de plus d'un million de personnes pour que des statistiques officielles soient établies afin de déterminer les catégories socioprofessionnelles d'une population française que beaucoup ignoraient : 72 % des Pieds Noirs

connaissaient la métropole avant les «événements ». Sur 100 personnes, 52 avaient arrêté leurs études à la fin du cycle primaire, 21 avaient reçu un enseignement secondaire ou technique, 19 avaient atteint le baccalauréat, 8 avaient poursuivi des études supérieures. Sur 360 000 chefs de famille, 24 % étaient des ouvriers, 20 % des employés, 18 % des commerçants ou artisans, 10 % des retraités, 8 % des agriculteurs, 8 % des cadres ou des personnes exerçant des professions libérales, 12 % des fonctionnaires. 700 000 à 800 000 d'entre eux ne possédaient rien, devait déclarer plus tard, lors d'un débat devant l'assemblée nationale, Christian Fouchet, alors ministre de l'intérieur.

Ces employés, ces ouvriers, ces intellectuels, ces fonctionnaires, ces agriculteurs, patrons ou prolétaires, n'ont jamais envisagé, même aux heures les plus terribles du terrorisme urbain, qu'ils pourraient être conduits un jour à quitter leur terre natale. Ils appuyaient leur détermination sur les promesses du plan de Constantine, l'avenir du pétrole et du gaz sahariens, les milliards de francs investis dans la continuation des travaux de la base de Mers El Kébir et les propos tenus par Robert Buron, alors ministre des Transports du général de Gaulle, venu inaugurer l'aéroport d'Oran La Sénia et qui déclara très haut à ce propos : « Si nous avons investi des milliards pour la réalisation de cette œuvre magnifique, c'est pour vous démontrer que la France est décidée à rester ici et pour longtemps. »

En pleine guerre d'Algérie, les immeubles, en particulier les logements sociaux, ne cessèrent de croître dans les villes-champignons. Prenons l'exemple d'Oran : en 1832, le commissaire du roi des Français, Pujol, avait recensé 3 800 habitants, dont 750 Européens, 250 musulmans et 2 800 israélites. En 1913, avant la première guerre mondiale, Oran comptait 101 000 habitants dont 49 500 Français, 10 000 israélites naturalisés en vertu de la loi Crémieux, 25 000 étrangers européens et 16 500 indigènes musulmans. Le département comptait 1 100 000 habitants. Quarante ans plus tard, la ville avait plus de trois cent mille âmes et le département près de deux millions. L'indépendance, contrairement aux prévisions optimistes des dirigeants de Paris, allait vider cette cité et l'hémorragie humaine devaient s'étendre au reste du pays.

Au moment du vote de la loi d'accueil du 27 décembre 1961, le secrétariat aux Rapatriés avait évalué à 200 000 au maximum le nombre des Français qui pourraient être amenés à quitter leur foyer, leur situation et leurs biens dans les mois à venir. Mais au début de 1963, 230 000 familles avaient déjà déposé les dossiers qu'elles avaient dû remplir à leur arrivée en métropole. Selon les départements, les jeunes de un à vingt ans représentaient de 34 à 38 % des rapatriés ; les adultes de vingt et un à cinquante cinq ans, de 41 à 48 %, les personnes âgées, de 14,5 à 20,5 %. Ces chiffres concernaient 640 000 rapatriés, dont 47 % des hommes et 17 % des femmes avaient retrouvé une situation ; 35 % s'étaient concentrés dans la basse vallée rhodanienne et les Alpes, 16 % dans la région parisienne et 10 entre les Pyrénées et la Gironde.

En 1966, d'autres statistiques furent dressées : elles portaient sur 1 368 065 rapatriés. Leur masse totale représente actuellement, onze ans après l'exode, une population active de 30 % qui s'est reclassée pour 17 %. Dans le secteur primaire, pour 43 %. dans le secteur secondaire des industries de transformation et pour 40 %. dans le secteur tertiaire.